

Présents :

Colin S. Robinson, président du conseil d'administration

Cathy Skinner, présidente et première dirigeante (d'office)

Glenn Hildebrand

Louise Rowlands

Louise Simbandumwe

Jean-Guy Bourgeois

Marie Buchan

Chris Lorenc

Yvette Milner (par visioconférence)

Constituant un quorum du conseil d'administration en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*.

Également présents :

Brad Janzen, secrétaire général et vice-président, Services juridiques, de conformité et organisationnels

Heather Baete, secrétaire générale adjointe

Présentes pour certains points à l'ordre du jour :

Nancy Harley, vice-présidente, Services d'indemnisation

Merrilee Allan, vice-présidente, Ressources humaines

Candace Crossland, vice-présidente, Relations gouvernementales, communications d'entreprise et gestion des documents

Absence :

Marc Lafond, administrateur

Ron Koslowsky, administrateur

Annonces

La présidente et première dirigeante a présenté les nouveaux membres de l'équipe de direction au conseil d'administration. Il s'agit de la vice-présidente, Services d'indemnisation, du vice-président, Services juridiques, de conformité et organisationnels, de la vice-présidente, Ressources humaines, et de la vice-présidente, Relations gouvernementales, communications d'entreprise et gestion des documents. Tous les nouveaux membres, sauf le vice-président, Services juridiques, de conformité et organisationnels, ont quitté la réunion.

Le président a lu une déclaration de reconnaissance des terres ancestrales et territoriales autochtones.

L'absence de Marc Lafond et de Ron Koslowsky a été notée.

Ouverture

Le président a ouvert la réunion à 12 h 25. L'ordre du jour tel que remis aux participants a été confirmé.

Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

Procès-verbal de la réunion précédente

Le président a présenté le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 décembre 2024.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 décembre 2024 soit approuvé comme compte rendu raisonnable.

Suivi de la réunion précédente

Le président a pris note de la nomination du secrétaire général et a souligné l'importance du travail de la secrétaire générale adjointe.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Points nécessitant une décision

Recommandation relative au poste de gestionnaire des actions américaines

(Ordonnance de la WCB n° 01/25)

Le président a présenté ce point au nom du comité de placement. Il a fait part de la décision de passer d'un portefeuille d'actions américaines géré activement à une stratégie de placement passive. Il a indiqué que, par le passé, le conseil d'administration avait choisi le fonds TDAM Emerald Pooled US Equity Index, mais que les deux parties n'étaient pas parvenues à s'entendre puisque TDAM refusait d'accepter le statut d'exonération d'impôt de la WCB. Le comité a ensuite assisté à une présentation de State Street Global Advisors. Les trois fonds de gestion active d'actions américaines seront vendus et remplacés par le fonds State Street WindWise US Equity Index Fund.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration choisisse le fonds State Street WindWise (SSW) US Equity Index comme gestionnaire d'actions américaines pour le Fonds.

Politique comptable relative aux Normes internationales d'information financière 17

(Ordonnance de la WCB n° 02/25)

Le président a présenté ce point au nom du comité des finances. Il a souligné que trois des options stratégiques qui avaient été choisies l'an dernier sont incompatibles avec celles de la plupart des autres commissions canadiennes des accidents du travail, ce qui donne des états financiers qui ne sont pas comparables à ceux des autres commissions. Il a indiqué que le cabinet comptable Doane avait été avisé des modifications proposées aux politiques et qu'il avait donné son accord de principe au changement de position proposé par l'administration. Par ailleurs, le cabinet comptable Doane a rencontré les anciens vérificateurs au sujet des positions relatives aux Normes internationales d'information financière 17 et du retraitement possible des états financiers de 2023. Le cabinet n'avait aucun souci en ce qui concerne la possibilité d'un retraitement.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve trois modifications importantes aux méthodes comptables en matière des Normes internationales d'information financière 17 relatives à :

1. L'excédent de la Caisse des accidents;
2. Le fonds de rentes de retraite des travailleurs; et
3. Les revenus des employeurs cotisant individuellement.

Avenir du comité de surveillance de la modernisation numérique

(Ordonnances de la WCB n^{os} 03/25 et 04/25)

Glenn Hildebrand a présenté ce point au nom du comité de surveillance de la modernisation numérique. Il a souligné que le comité avait été créé pour assurer la supervision d'un programme pluriannuel de modernisation numérique proposé. Comme le programme de modernisation numérique a été suspendu, on a recommandé de dissoudre le comité. La supervision sera assurée par le comité de vérification avec l'aide d'un expert externe en la matière.

M. Hildebrand a remercié les membres du comité et a souligné l'importance du travail des experts externes qui ont fourni des conseils et des orientations.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration :

1. Ordonne la dissolution du comité de modernisation numérique, en date du 27 février 2025; et
2. Charge le comité de vérification de s'assurer que son mandat comprend la responsabilité de la gestion des risques et de la supervision des technologies informatiques.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration approuve la nomination de Scott Greenlay à titre d'expert externe en la matière au service du comité de vérification.

Délégués au Sommet sur la gouvernance de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada

(Ordonnance de la WCB n° 05/25)

Le président a indiqué que le Sommet sur la gouvernance de 2025 aura lieu en personne. Les participants ont discuté de la sélection des délégués.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve jusqu'à deux délégués par groupe, avec la possibilité que les attributions non utilisées soient utilisées par un autre groupe.

Aux fins d'information

Déclaration de conflit d'intérêts

Le secrétaire général et vice-président, Services juridiques, de conformité et organisationnels a souligné que le conseil d'administration invite chaque année ses membres à revoir leurs rôles et responsabilités et à remplir leur déclaration annuelle de conflits d'intérêts.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Rapports des comités

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Rapport de l'administration

La présidente et première dirigeante a présenté les points saillants de son rapport.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Rapport du secrétaire général

Le secrétaire général et vice-président, Services juridiques, de conformité et organisationnels a passé en revue les faits saillants de son rapport.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Plan de travail du conseil d'administration

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Questions diverses

Le conseil d'administration a examiné le contexte économique actuel et les conséquences de la composition actuelle de l'actif selon la politique. Il a demandé au comité de placement d'étudier la question.

Discussion à huis clos

Le conseil d'administration a levé la séance pour se réunir à huis clos.

Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 14 h 7.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 avril 2025 à 12 h 15.